

L'œuvre Trois projets occupent **agricole** beaucoup la députation, tous trois intéressant l'agriculture, ce sont :

1^o. La garantie du gouvernement de l'intérêt au taux de 4 p. c. sur \$500,000 durant 20 ans pour l'établissement d'abattoirs et d'une ligne de steamers pourvus de réfrigérateurs.

2^o. La continuation sur une plus grande échelle des primes pour la fabrication du beurre en hiver, et

3^o de la culture de la betterave.

Ces trois projets rencontrent quelques adversaires mais beaucoup plus de partisans.

UN TARTARIN DE QUÉBEC

Qui donc a prétendu que Québec était située au Canada ? Si l'on juge de l'arbre par ses fruits, Québec n'a pu vraiment croître le long du St Laurent ; les sources de la Garonne ont dû arroser ses racines, à moins que ce ne soit le Rhône. Car, de Tarbes à Tarascon, de Marseilles à Bordeaux, vous ne trouveriez Gascon ni Provençal plus menteur ni plus vantard que notre excellent confrère, la *Semaine Commerciale*, dont les bureaux sont pourtant, dit-on, au pied de la Côte de la Montagne à Québec.

L'ingénieur confrère, à qui nous demandons en vain crédit pour les articles qu'il nous emprunte, a cru pouvoir se tirer d'affaires en nous accusant. vous ne devineriez jamais ! en nous accusant de le *singer* ! Ça y est en toutes lettres, à la page 3, dernière colonne de son numéro du 28 décembre. Nous croyons devoir donner des indications précises afin que l'on puisse vérifier.

Ce qu'il y a d'outrecuidance effrontée dans l'article que nous signalons, c'est vraiment difficile à concevoir ! Nous avions plus de cinq cents abonnés à Québec lorsque parut pour la première fois la *Semaine Commerciale* ; eh bien, voici ce que le confrère écrit à ce sujet :

A peine eut-il appris que Québec se payait le luxe d'un journal de commerce qu'il s'est mis à prêcher pour sa paroisse auprès du commerce québécois.

En voilà une bonne, n'est-ce pas ?

Il nous accuse de cacher, pour lui faire pièce, le prix de notre abonnement. Cependant, chaque numéro porte toutes les indications nécessaires sur ce point ; et pour ne parler que du numéro du PRIX COURANT qui a précédé l'article en question, on n'a qu'à tourner la

page 522 du numéro du 21 décembre 1ère colonne, pour avoir une autre preuve de l'effronterie du confrère.

Mais ce qu'il y a de plus drôle, c'est qu'il prétend avoir inauguré, inventé, créé, toute une série de renseignements de première nécessité pour les gens d'affaires ! Voyons quels sont ces renseignements :

1^o Enregistrements.

Voilà bientôt sept ans et demi que le PRIX COURANT donne un relevé, autrement intéressant et complet, autrement utile pour ses abonnés, des ventes enregistrées à Montréal et une statistique des prêts hypothécaires. Quel innovateur que ce petit bonhomme de la Côte de la Montagne.

2^o Procédures judiciaires. Il y a quatre ou cinq ans déjà que M. Alfred St-Laurent, de Québec, a commencé ce service. Voilà une dizaine d'années que Montréal est pourvu d'une feuille quotidienne donnant toutes les procédures judiciaires du district. Quel génie d'invention chez le confrère !

3^o Ventes judiciaires.

Comme pour les enregistrements, le *Prix Courant* n'est encore en avance que de plus de sept ans sur le confrère, en ce qui concerne les ventes par le shérif.

Maintenant, voici un petit bouquet qui mérite d'être détaché.

L'idée était tellement bonne que le *Prix Courant* s'est vite aperçu qu'il était inutile de songer à lutter avec nous s'il ne faisait au moins semblant d'en faire autant. Aussi dans son dernier numéro annonçait-il pompeusement que lui aussi donnait à ses abonnés de Québec le menu des bureaux d'enregistrement et les ventes par shérifs. Seulement, détail essentiel, il oubliait d'insérer un seul renseignement de cette nature.

Or, aux pages 505 et 512 du numéro cité par le confrère, on trouvera précisément et exactement ce que le confrère n'a pu trouver.

En passant, nous pourrions bien faire une petite comparaison entre nos renseignements, et ceux du confrère ; elle serait intéressante :

SEMAINE COMMERCIALE

QUÉBEC

Ventes, etc.

19 déc.—Quittance subrogative par Dame Vve Eleusippe Larue à Soc. de construction d'un montant dû par Dame Ls. Z. Joncas.

20 déc.—Chs. Durand à François Duchesneau

21 déc.—Donation par Robert B. Rogers à Ellen B. Rogers.

Vente à réméré par J. B. Jacques à Dame G. spard Dion.

22 déc.—Théophile Levasseur à Louis D'Assylva.

Jacques Auger à Elzéar Auger.

Succession Sir N. F. Belleau à Hector Grenier.

Olivier Gagnon jr. à Gaudiose Beau-pré.

LE PRIX COURANT.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 22 décembre 1894.

QUARTIER ST JEAN

Rue Richelieu.—Lots 3256 et 3257, avec bâtisses, terrain 44 x 58. Elzéar Lafrance à la Société de Prêts et Placements de Québec ; \$825 [93206].

Rue St-Jean.—Lot 3103, avec maison, etc., terrain 55 x 60. Succession de Sir N. F. Belleau à Hector Grenier ; \$5,000 [93239].

Rue Richelieu.—Lots 3351 et 3352, avec maison, etc., terrain 36 x 64. Olivier Gagnon, junior, à Gaudiose Beau-pré ; \$2,600 [93241].

QUARTIER JACQUES CARTIER

Rue St Jérôme.—Lot 1409, avec manufacture, maison, etc., terrain 20 x 60. Chs. E. Roy à Frs Moisan & Cie. (Bail avec promesse de vente) ; \$1750 [93218].

Rue Fleurie.—Lot 1817, avec maison en brique, etc., terrain 4080 pieds en superficie. Théophile Levasseur et al, à Louis Dassylva ; \$2,000 [93235].

ST-SAUVEUR

Lot 1342, avec maison etc., terrain 40 x 60. J. B. Jacques à Dame Gaspard Dion (à réméré) ; \$56 [93232].

Avenue Lesage.—Lots 2345-39 et 2345-40 avec bâtisses, terrain 53 x 75. Jacques Auger à Elzéar Auger ; \$800 [93236].

BEAUPORT

Partie du lot 198. F. X. Giroux à Théophile Gravel ; \$50 [93207].

Lot 216, 7 pchs 6 pds. x 8.15. Jean Léon Chalifour à J. Bte Giroux ; \$10 [93208].

ST-AMBROISE

Partie du lot 610, avec maison etc., Charles Durand à François Duchesneau ; \$400 [93227].

Est-ce qu'on n'y découvre pas une légère différence ?

Mais il a eu une idée vraiment géniale : une idée neuve, enfin, tout ce qu'il y a de plus neuve. Et il s'attend à ce que nous poussions des cris d'admiration, prosternés devant son génie inventif. Voici ce dont il s'agit ; nous lui laissons la parole, il dit si bien :

Aussi, nous allons fournir à notre imitatif confrère une magnifique occasion de déployer ses grâces simiesques. Nous le prévenons loyalement que c'est notre intention de fonder dans notre journal une colonne spécialement consacrée à la construction, sous le titre bref et précis :

COLONNE DES ENTREPRENEURS

Notre confrère sera surpris de la quantité d'informations précieuses qui peuvent aller sous cette rubrique et intéresser non-seulement les maîtres ouvriers en tous genres, mais aussi les capitalistes en quête de placements, les ingénieurs et architectes, les agents d'assurance contre le feu, etc., enfin une classe nombreuse de lecteurs encore inconnus du PRIX COURANT.